

ESTEZARGUES

Lettre de saison



Printemps 2014





Lettre de saison Estézargues— Printemps 2014



L'édito du maire



Bonjour à toutes et tous,

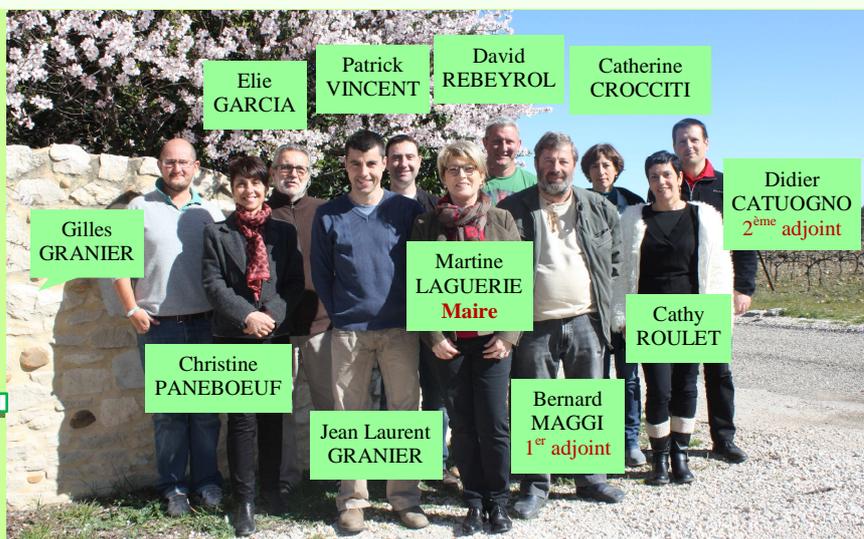
Notre Lettre de Printemps qui coïncide avec l'installation du nouveau conseil municipal me permet de vous remercier de votre soutien.

Même si une seule liste se présentait à vos suffrages, vous avez été 77% à participer au vote et vous nous avez élus à 92% en moyenne. C'est une marque de confiance que nous avons appréciée et nous aurons tous à cœur de ne pas vous décevoir durant les 6 prochaines années.

Nous vous présentons dans cette Lettre les délégations de chaque membre du Conseil municipal. Certaines nominations dans les divers syndicats où nous représenterons notre commune n'interviendront que dans les prochaines semaines, nous vous les préciserons dans la Lettre d'Été.

D'ici là, je vous souhaite à tous un agréable printemps.

Merci
de votre confiance
et de votre soutien.



Les informations communales



Assainissement et Eau potable

Le remplacement des canalisations est terminé sur le CD 235. Il reste à déplacer la canalisation très dégradée qui traverse des parcelles privées et sera réinstallée dans le domaine public, chemin des grands fonts et chemin de la Devaise.



Réseaux secs

L'enfouissement et les raccordements des réseaux électriques et France télécom sont terminés. L'éclairage public est reposé entre les pins devant le cimetière ainsi que Chemin Croix de Valence.

Pour l'éclairage public du CD235, les mâts ne seront installés qu'après la réalisation des murets de soutènement de la piste piétons/vélos et des enrobés. Ce marché sera lancé en mai pour des travaux à réaliser dans le deuxième semestre 2014.

Après tous ces travaux qui perturbent régulièrement la circulation, nous en sommes conscients, nous pourrions profiter en toute sécurité de ce petit chemin qui reliera le village à la Route Nationale.

Le plan définitif des aménagements est consultable en mairie.

Avis de coupures de courant

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Mercredi 23 avril 2014 de 13h30 à 16h45.

Quartiers ou lieux-dits:

13, 24, 42 avenue de l'Ancien Marché

36 chemin de la Touillère

170 chemin des Grands Fonts

Quartier Le Grès

75, 139, 765, 2, 70, 112, 544 route des Grès

Chemin Croix de Valence

33, 65, 2 chemin des Grands Fonts

Quartier de la mairie

91 au 93, 115, 160 chemin Croix de Valence

Route des Grès



AVIS !

"CRISTO-PIZZA"
informe sa clientèle

DE SA PRESENCE LE MERCREDI

SUR LA COMMUNE

D'ESTEZARGUES

PLACE DE LA MAIRIE

18H-21H

Les informations communales

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE

Les parents qui souhaitent scolariser leur enfant pour l'année scolaire **2014/2015** à l'école maternelle sont invités à se faire connaître dès maintenant. Ils devront être munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

SORTIE DE L'ECOLE

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de favoriser autant que possible la sortie des élèves du côté du parking de la crèche, plutôt que place de la mairie avec la route départementale.



RAPPEL



Pour éviter les nuisances et conformément au Code Rural, il est rappelé aux habitants qu'il est **interdit de nourrir les animaux errants sous peine de contravention.**

Le fait de nourrir ces animaux augmente leur prolifération et cause des nuisances au voisinage en termes d'odeur, de bruit, de détérioration et d'hygiène.

Enfin, sachez que les campagnes de stérilisation coûteraient cher à la commune : **90 € par animal**

PROJET ERIDAN

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont à disposition du public en mairie **jusqu'au : 31 octobre 2014.**



14^{Mission} 18
CENTENAIRE

Centenaire de la Première Guerre Mondiale Devenez acteur photographique des monuments aux morts

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, la Mission du centenaire s'est associée à l'édition 2014 des Rencontres de la Photographie d'Arles.

L'objectif est de réaliser le premier recensement photographique de tous les monuments aux morts français.

Dans ce but, chaque citoyen peut déposer des photographies numériques du monument aux morts de sa commune, avant le 15 mai 2014, sur les sites suivants:

<http://monuments.centenaire.org/rencontres-arles/depot/>
www.rencontres-arles.com/monuments_aux_morts

Le protocole de prise de vue figure également sur ces sites.

Les personnes dont les clichés auront été retenus recevront gratuitement deux invitations pour visiter l'exposition 2014 des Rencontres de la Photographie d'Arles qui ont lieu du 7 juillet au 21 septembre.

Le photographe et cinéaste Raymond Depardon parraine cette opération.

Les informations communales

CENTRE AERE

Ouvert du **lundi 7 juillet au vendredi 1er août**, quatre animatrices accueilleront vos enfants de 7H30 à 18h30.

Des sorties et des activités plus traditionnelles : travaux manuels, poterie, chasse aux trésors, sport, cirque...seront organisées . Le programme est en cours d'élaboration...

Tout sera fait pour que chacun reparte avec l'envie de revenir l'année prochaine.

Du 12 au 30 mai 2014, les inscriptions sont réservées **aux personnes domiciliées sur Estézargues**. Après cette date, les places restantes pourront être attribuées y compris aux personnes extérieures.

Pensez à vous munir :

Livret de famille, carnet de santé, attestation d'assurance extra-scolaires, avis de non imposition, carte d'allocataire CAF ou MSA et certificat médical en cas d'allergies ou traitements particuliers. (Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte).

La Directrice.

Nouveau à Estézargues

En partenariat avec la Mairie, L'association L'Envers des toiles propose d'ouvrir un cours de Dessin techniques multiples à l'ancien Presbytère d'Estézargues à partir de mi - Septembre 2014.

A raison de deux heures d'atelier le Samedi matin (9h30 – 11h30). Ce cours sera ouvert aux habitants adultes du village et des communes environnantes.

En préparation à cette installation ; un STAGE de DESSIN DE QUATRE SEANCES est proposé.

Les **Samedis 10 et 24 Mai – 14 et 21juin** – de 9h30 à 11h30 – Coût du stage : 85€

Ce stage proposera différents exercices de base selon la méthode « dessiner grâce au cerveau droit » ainsi que la découverte de techniques utilisant différents matériaux.

Matériel à apporter : 1 pochette de papier à dessin de 90gr. 2 crayons : hb et 2b. 1 gomme.

Le reste du matériel sera apporté par l'intervenante de l'association.

Pour réserver votre place vous pouvez contacter la responsable Françoise Bouchet
06 99 13 28 07

–Ou par mail : lenversdestoiles@gmail.com

(Après accord de la responsable pour la place libre).

La confirmation de votre présence sera accompagnée d'un chèque de réservation de 25€ à l'ordre de L'envers des toiles. Chèque à envoyer

A l'adresse ci jointe : Françoise Bouchet l'envers des toiles.
5 Avenue des Aires. 30390 Domazan.

Les informations communales

PRESENTATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

En 1986, les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale. Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui animent la vie sociale des communes (ils peuvent gérer les centres de loisirs, le temps périscolaire, les bibliothèques, les repas des aînés, les colis de Noël...) et soutiennent les plus défavorisés. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer. Le CCAS a une existence administrative et financière distincte de la commune.

Le CCAS a une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement de 4 conseillers municipaux et de 4 personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le Maire.

Nous recherchons actuellement 4 personnes pour constituer le prochain CCAS :

- ◆ un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- ◆ un représentant des associations familiales ;
- ◆ un représentant des associations de retraités et de personnes âgées ;
- ◆ un représentant des associations de personnes handicapées.

Si vous êtes intéressé, contactez directement le secrétariat de la mairie.

Actuellement, le CCAS d'Estézargues :

- Organise annuellement le repas des séniors et son animation,
- Participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées ...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le Conseil Général, la Préfecture ou les organismes de sécurité sociale,
- Intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence (aides alimentaires, Edf, saur...), aide à l'obtention de tarifs de solidarité auprès d'Edf et de la Saur en particulier, prêts sans intérêt, colis alimentaires, etc.

Son champ d'action pourrait s'étendre au domaine périscolaire, en particulier dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Vous pouvez contacter le CCAS en vous adressant au secrétariat de mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

Les informations communales



COMPOST

Du compost est mis à disposition des habitants au pont de la Rascasse.

Il doit être utilisé de préférence au printemps et à l'automne avec un dosage bien particulier en fonction des végétaux :

- *Pour les arbres et les arbustes: 5 à 30 l/m² à la plantation et 1 à 2 l/m² en entretien
- *Pour le gazon: 10 à 20 l/m² à la plantation et 2 à 5 l/m² en entretien
- *Pour les massifs floraux: 10 à 20 l/m² à la mise en place
- *Pour les jardinières: 1/3 en volume
- *Pour les jardins potagers: 2 à 5 l/m²

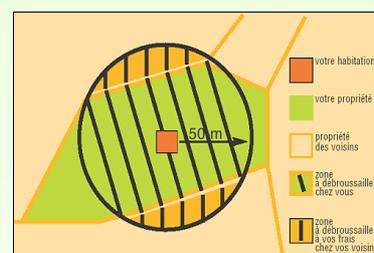
DEBROUSSAILLEMENT

Débroussailler est une obligation légale.

Propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti, situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, vous êtes concerné par le débroussaillage, indispensable à la non-propagation du feu.

Si votre propriété (terrain nu ou construction) se trouve :

- ♦ en zone urbaine, vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle ;
- ♦ en zone non-urbaine, vous devez débroussailler dans un rayon de 50m autour de vos constructions.



EMPLOI DU FEU

L'emploi du feu, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces naturels combustibles, est réglementé par l'arrêté préfectoral en vigueur.

Si vous êtes propriétaire, ou occupant de ces terrains du chef de leur propriétaire :

- ♦ vous pouvez allumer un feu toute l'année dans des foyers spécialement aménagés attenants aux habitations (barbecues),
- ♦ en revanche, il vous est interdit de fumer, porter ou allumer du feu,
 - * du 15 juin au 15 septembre,
 - * en période de sécheresse (temps sec depuis plus de deux semaines avec vent fréquent),
 - * au-delà de ces périodes, en cas de risque exceptionnel déterminé par arrêté préfectoral.

Si vous n'êtes ni propriétaire, ni ayant droit, tout emploi du feu vous est interdit toute l'année.

Les informations communales



PANNEAU LUMINEUX



La Communauté de Communes du Pont-du-Gard a installé sur la place de la mairie un panneau lumineux informatif qui permet de diffuser, via un logiciel, du texte et des images.

Les informations à caractère public concernant la Communauté de Communes, le village et les associations seront bientôt visibles. Les frais d'installation et de maintenance sont à la charge de la Communauté de Communes.

FELICITATIONS A NOTRE OLEICULTEUR ET A NOS VIGNERONS!

Huile d'olive
Gilles GRANIER
Domaine de Pierredon

VINS
Cave des Vignerons

Concours Agricole de Paris

Médaille d'Or variété Aglandau,
Médaille d'Or variété Bouteillan,
Médaille de Bronze pour la Picholine ,
AOP de Nîmes

Concours Agricole de Paris

Médaille de Bronze pour la cuvée Sy
Côtes du Rhône Village Signargues,

Concours des Vins d'Orange

Médaille d'Or pour la cuvée Sy
Côtes du Rhône Village Signargues,
Médaille d'Or, cuvée des Grandes Vignes
Médaille d'Argent, Domaine de Genestas,
Côtes du Rhône Village

Concours national de Draguignan :

Médaille d'or pour la Picholine AOP de Nîmes.
Médaille d'or variété Cayon.

Médaille de Bronze cuvée Côtes du Rhône.

Concours des Vins Gardois

Coup de Cœur, en rouge
Domaine d'Andezon,
Côtes du Rhône Village Signargues 2012,
Cave des Vignerons

Concours national de Brignoles:

Médaille d'or pour la Picholine, Aop de Nîmes.

Naissance



GUILLARD Lilian,
le 15 mars
à Bagnols sur Cèze

Décès

GARCIA SOLER Vincente ,
le 3 mars 2014 à Nîmes
BOSSE Eric,
le 8 mars 2014, à Estézargues

Les informations communales

QUALITE DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU BRIANCON

Depuis 2005, l'activité viticole de notre commune s'est orientée vers une meilleure prise en compte de l'écologie, avec une accélération en 2010 par la mise en place du plan agro-environnemental du bassin versant du Briançon. Cette démarche territoriale concerne les communes de Domazan et Estézargues et a été initiée par les vignerons eux-mêmes, avec la participation active de la mairie, de la Chambre d'Agriculture et le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Aujourd'hui, le bassin versant viticole du Briançon est un **site pilote unique** au niveau national, précurseur en matière de réduction des impacts de la viticulture sur l'environnement, et tout particulièrement sur la qualité des eaux du cours d'eau.

Site unique par sa grandeur : 1200 ha de vignoble, alors que les rares autres sites existants sont expérimentaux et de toute petite taille.

Site unique par ses résultats obtenus « hors laboratoire ». Les pulvérisations de pesticides pour protéger le vignoble ont été réduites de moitié par rapport aux pratiques de la fin des années 90. Les herbicides ont été réduits de 77% par rapport à 2004 !

Ces résultats exceptionnels sont possibles grâce à l'implication des vignerons, qui observent régulièrement leurs vignes et ne traitent que lorsque c'est vraiment nécessaire. En parallèle, ils ont modifié leurs façons d'entretenir le sol : certains sont passés en agriculture biologique et cultivent intégralement leurs parcelles, d'autres ont réduit l'usage des herbicides au désherbage du seul rang de vigne. Entre les rangs de vigne, le sol est soit travaillé, soit enherbé, soit un peu les 2. L'enherbement est une technique récente dans nos vignobles qui permet en plus de limiter l'érosion de nos sols fragiles et d'apporter de la matière organique de façon tout à fait naturelle. Vous aurez aussi peut-être remarqué que les « tournières » des vignes sont maintenant enherbées, pour les mêmes raisons.

Ces changements, plus ou moins perceptibles, sont mesurés précisément et objectivement par les organismes officiels que sont la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Alimentation (DREAL), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF).

L'objectif pour le bassin versant du Briançon est de faire de notre viticulture une activité qui soit en totale harmonie avec son environnement. Une vraie agriculture durable.

L'action des vignerons se poursuit avec de nouveaux projets qu'ils se feront un plaisir de vous présenter ce printemps, lors d'une journée dédiée à la découverte de ce vignoble « nouveau ». Pour ceux que ce sujet intéresse et qui veulent en savoir plus, tapez « bassin versant briancon » sur Internet...et vous verrez ...

Article réalisé par la Chambre d'Agriculture du Gard

Lettre de saison Estézargues Printemps 2014

Maire
Martine
LAGUERIE

COMMISSION FINANCE

*Préparation et suivi des budgets,
Décisions concernant les taxes :
Taxe d'aménagement, participation
à l'assainissement collectif, surtaxe
d'assainissement.*

*Bernard MAGGI, Didier CATUOGNO
CCID Commission Communale des
Impôts Directs:*

*Martine LAGUERIE + 12 titulaires
et 12 suppléants choisis parmi les
contribuables de la commune*

COMMISSION SECURITE

*PPMS (Ecole/Crèche), Plan iode,
Plan Communal de Sauvegarde,
Plan ORSEC, Prévention Routière,
Correspondant Défense*

*Bernard MAGGI, Didier CATUOGNO
Elie GARCIA, Catherine CROCITTI*

*Correspondante Défense
Catherine CROCITTI
Déléguée Prévention Routière
Cathy ROULET*

1er adjoint
Bernard
MAGGI

COMMISSION AGRICOLE

*Viticulture, Oléiculture, calamités
agricoles, SAFER et VIGIFONCIER*

Martine LAGUERIE,

Gilles GRANIER,

Patrick VINCENT,

Jean-Laurent GRANIER

COMMISSION VILLAGE

*Gestion des bâtiments communaux,
propreté du village,*

*Elie GARCIA,
Gilles GRANIER,
Cathy ROULET*

*Signalétique, fleurissement,
décorations de Noël
Christine PANEBOEUF
Didier CATUOGNO*

2ème adjoint
Didier
CATUOGNO

COMMISSION CULTURE ANIMATIONS

Concerts, Bibliothèque, Tourisme,

Cathy ROULET

Gilles GRANIER

Jean-Laurent GRANIER

Fêtes et cérémonies

Bernard MAGGI

Patrick VINCENT

Cathy ROULET

Catherine CROCITTI

COMMISSION COMMUNICATION

*Site internet de la CC du Pont du Gard
(page de la commune),
Lettre de saison*

Martine LAGUERIE

Gilles GRANIER

**COMMISSION
URBANISME**

*Plan d'Occupation des Sols/
Plan Local d'Urbanisme,*

Tout le Conseil Municipal

*Gestion de l'Occupation des Sols
Instruction des demandes*

Bernard MAGGI, Didier CATUOGNO

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Examen des demandes

Budget

Présidente: Martine LAGUERIE

+ 4 élus: *Didier CATUOGNO, Patrick VINCENT,
Christine PANEBOEUF, Catherine CROCITTI*

+ 4 membres extérieurs (à nommer avant le 30 avril 2014)

COMMISSION VOIRIE

*Chemins du village et en zone agricole,
débroussaillage, dégâts des catastrophes
naturelles, gestion des bois communaux,
gestion du personnel concerné*

*Gilles GRANIER,
David REBEYROL
Jean-Laurent GRANIER*

*Délégués Syndicat Yeuseraie
Bernard MAGGI, David REBEYROL*

COMMISSION RESEAUX

*Eau, assainissement, électrification, éclairage public, ordures
ménagères*

Martine LAGUERIE, Elie GARCIA, David REBEYROL

*Délégués Syndicat Plateau de Signargues (eau potable)
M. LAGUERIE, B. MAGGI, E. Garcia, D. REBEYROL*

Délégués Syndicat Mixte Electricité

B. MAGGI, E. GARCIA, M. LAGUERIE, P. VINCENT

Délégués SMICTOM

M. LAGUERIE, B. MAGGI, JL GRANIER, D. REBEYROL

**COMMISSION
EDUCATION**

*Ecole, PPMS, Temps d'Accueil Péri-scolaire, Centre Aéré,
Gestion du personnel concerné*

Martine LAGUERIE, Catherine CROCITTI, Elie GARCIA

Délégués au Conseil d'Ecole

Didier CATUOGNO, Catherine CROCITTI

Délégués Syndicat du collège d'Aramon

Jean-Laurent GRANIER, Didier CATUOGNO

Elie GARCIA, Martine LAGUERIE

Déléguées Syndicat du lycée de Villeneuve les Avignon

Catherine CROCITTI, Christine PANEBOEUF

**COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES**

Martine LAGUERIE

Bernard MAGGI

Didier CATUOGNO

(titulaires)

Christine PANEBOEUF

Elie GARCIA

Patrick VINCENT

(Suppléants)



Les informations inter-communales



Claude MARTINET, (au premier rang avec une cravatte)
Maire de Montfrin, est Président de la Communauté de Communes du Pont du Gard

Les délégués communautaires ont élu le Maire de Montfrin. Il remplace Gérard Pedro, le Maire de Remoulins. Douze nouveaux vice-présidents ont été également élus dans une séance solennelle qui s'est déroulée lundi 14 avril à la maison des associations de Remoulins.

Un nouveau bureau : 12 vice-présidents et les Maires

Installé dans ses fonctions, le nouveau président a poursuivi l'ordre du jour de la séance face aux 40 nouveaux élus communautaires. Les élus ont *tout d'abord* porté à 12 le nombre de vice-présidents avant de procéder à leur élection. Claude Martinet a proposé d'élire les vice-présidents avec un domaine d'intervention (liste disponible sur le site de la Communauté ou en Mairie).

Dans un souci de rassemblement de toutes les communes, le nouveau président a proposé aux élus des communes non représentées de siéger dans le bureau de la Communauté de Communes. La séance s'est terminée vers 21H30 après trois heures d'élection par les traditionnelles séances photo d'usage en pareille occasion.



Les informations inter-communales



Relais Emploi Intercommunal

Depuis 2013, la Communauté de Commune du Pont du Gard a intégré à ses services la Relais emploi de Remoulins et créé celui d'Aramon. Ces lieux de proximité, permettent aux demandeurs d'emploi ou allocataires du RSA d'obtenir sur place les services liés à la recherche d'emploi à savoir : la consultation des offres Pôle Emploi, avec dans les deux lieux, des postes informatiques à disposition du public pour effectuer leurs recherches, l'accès aux prestations mise en œuvre sur les permanences (Pôle Emploi, MLJ, Prestataire Pôle Emploi ou Conseil Général), les informations sur les dispositifs de recherche d'emploi, la création de leur « espace emploi ».

Egalement, ils peuvent recevoir de l'aide pour la création et la frappe de CV et lettre de motivation. Ces lieux sont aussi en capacité d'accueillir toutes les personnes venues spontanément à la recherche d'un renseignement d'ordre administratif, juridique ou social.

Les employeurs du territoire, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé peuvent :

- ◆ Obtenir des informations sur les dispositifs d'aide à l'embauche et à la formation de leurs salariés
- ◆ Adresser directement leurs offres au Relais Emploi et recevoir les CV des personnes qui correspondent aux profils demandés et qui sont domiciliées dans un périmètre proche de l'entreprise. A la demande des employeurs, le Relais Emploi prend en charge les démarches liées au contrat aidé (dossier, contrat de travail).

Vous pouvez bénéficier de cet outil de proximité en prenant contact avec :

<u>Pour Remoulins :</u>	Madame Damiani Mairie	04.66.37.27.13
<u>Pour Aramon :</u>	Madame Bertheau Maison de la solidarité	04.66.57.11.66



Ce service est destiné aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes en difficulté sociale (demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA...) pour des déplacements domicile-service et domicile-loisirs.

Le tarif d'un aller simple est de 1,50€/personne

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
04.66.37.65.82



A.P.E. LE ROBINIER

L'équipe bénévole de l'APE a organisé son loto annuel le dimanche 26 janvier dernier. Ce fut une journée chaleureuse et joyeuse, une grande réussite aussi puisqu'elle a permis de récolter plus de 1400 euros! MERCI à tous et BRAVO pour les écoliers qui vont bénéficier de cet argent.



Depuis, les ventes de crêpes font encore recette pour les papilles gourmandes des enfants et parents.

Vendredi 28 mars, les enfants de l'école et de la crèche réunis ont défilé dans le village lors du CARNAVAL. Ce fut un événement riche en couleurs et confettis!

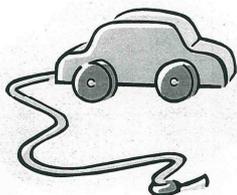
Prochain rendez-vous le **DIMANCHE 18 MAI 2014** pour le vide-grenier sur le parking de la crèche.

Bon printemps fleuri et heureux à tous!

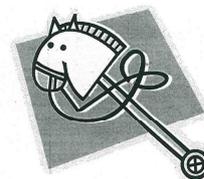
**Merci aux élèves, équipe enseignante, parents, amis et bénévoles
pour votre participation
à l'APE.**

ESTEZARGUES

VIDE



GRENIER



18 MAI 2014

8H à 17H

BOULODROME (parking crèche)

RENSEIGNEMENTS

06.20.07.63.65



Communiqué de presse



L'AFFICHE :

Le visuel de la 4^{ème} édition a été créé par un artiste français, Julien Pacaud qui réalise des collages numériques dans un style surréaliste à la fois rétro et néo-futuriste. Cette dimension artistique conférée à l'affiche donne une force nouvelle à l'image du festival.

SITE INTERNET DEDIE :

Pour cette 4^{ème} édition, le festival se dote d'un site internet dédié à l'événement. Un nouvel outil qui permettra aux festivaliers de suivre toute l'actualité de « Lives au Pont », de découvrir les artistes programmés, les coulisses du festival et de revivre toutes les éditions précédentes. Les outils et fonctionnalités développés privilégient la découverte par l'image et le son : Galeries photos et vidéo, écoute de morceaux via soundcloud ...

Mise en ligne officielle : vendredi 7 février 2014

INFOS PRATIQUES :

Dates : 10 et 11 juillet 2014

Lieu : plage rive droite

Tarifs : OFFRE DE LANCEMENT :

Jusqu'au 15 mars 2014 (hors frais de location)

> TN (1 soirée - 5 concerts) : 35 € - Abonné : 28 €

> TN (2 soirées - 10 concerts) : 50 € - Abonné : 40 €

TARIFS Pré-vente : (entre le 16 mars et le 10 juillet)

> TN (1 soirée - 5 concerts) : 40 € - Abonné : 32 €

> TN (2 soirées - 10 concerts) : 60 € - Abonné : 48 €

ABONNEMENT ANNUEL au Pont du Gard : 23€ (forfait jusqu'à 5 pers et 5 billets par événement à tarif réduit)

BILLETTERIE :

En ligne : www.pontdugard.fr

Et sur les Réseaux France Billet - Ticketnet et

Digitick (*prévoir frais de gestion en sus)

AVEC LE SOUTIEN DE :



FESTIVAL - LIVES AU PONT

PHOENIX et LONDON GRAMMAR, premiers artistes de la 4^{ème} EDITION DU FESTIVAL LIVES AU PONT

les 10 & 11 juillet 2014

Après les succès des précédentes éditions, le Festival « Lives au Pont » poursuit sa route dans le respect de l'esprit des lieux et de la ligne artistique tracée. Avec la création en 2011 d'un festival de musiques actuelles, le Pont du Gard avait fait le choix d'inscrire ce haut-lieu du Patrimoine de l'humanité dans son époque et de le rendre encore plus vivant.

Pour cette 4^{ème} édition, les 10 et 11 juillet, les axes de programmation demeurent diversité et cohérence. Un festival qui se veut pointu mais accessible, original mais populaire et accueille des artistes singuliers de la scène française, européenne et internationale. Il fait la place belle aux découvertes, notamment aux talents locaux avec les « Before » programmés par le Conseil général du Gard en tout début de soirée.

La programmation couvre volontairement plusieurs univers musicaux pour être en phase avec les affinités éclectiques du public jeune. 25.000 personnes étaient présentes en 2013 pour écouter Asaf Avidan, IAM, Woodkid, Vitalic ... attestant du bien-fondé de ce parti pris. Chaque soirée est marquée d'une teinte musicale spécifique. Le jeudi, hip hop, trip-pop et musiques électroniques, et le vendredi, pop et musiques électroniques.

Les premiers artistes annoncés pour la nouvelle édition sont :

- LONDON GRAMMAR, le jeudi 10 juillet 2014
- PHOENIX, le vendredi 11 juillet 2014

LONDON GRAMMAR, groupe britannique composé d'Hanna Reid, Dot Mayer et Dan Rothman a connu un succès fulgurant avec son premier album, *If You Wait*, sorti en septembre dernier. Leur musique évolue entre pop, electronica et trip hop, avec, au centre, la voix sublime d'Hanna Reid.

PHOENIX, l'immense groupe de pop français, tête d'affiche des plus grands festivals internationaux (parmi lesquels Coachella aux Etats-Unis, Summer Sonic au Japon, Primavera en Espagne ou Rock en Seine près de Paris), se distingue par des prestations scéniques explosives. Leur cinquième album, *Bankrupt*, est paru en avril 2013.

L'affiche intégrale -finalisée au plus tard début mars- fera de l'événement un temps fort des festivals d'été en France.

Les billets de LIVES AU PONT 2014 sont d'ores et déjà en vente sur www.pontdugard.fr avec une offre de lancement jusqu'au 27 février :
PASS 1 SOIR : 35€ AU LIEU DE 40€/PASS 2 SOIRS : 50€ AU LIEU DE 60 €

RENSEIGNEMENTS GRAND PUBLIC www.pontdugard.fr ou 04 66 37 50 99

Contact presse Site du Pont du Gard : Domnine Reynert 04 66 37 50 21

Tours et Détours Gardois sur les chemins du patrimoine



Programme 2014



Comité Départemental du Sport en Milieu Rural
2 avenue de la Gare 30190 St Génès de Malgoirès
Tél : 04 66 81 78 58 cdsmr.30@mouvement-rural.org



La garrigue Gardoise et les hameaux Ardéchois ou des dolmens de la préhistoire à l'agriculture contemporaine.

Dimanche 27 avril

Accueil à 8h30 devant l'Office de Tourisme de **Barjac**

Départ d'une clairière dans les bois de Barjac. Découverte de quelques dolmens sur les quatorze que compte la commune.

A la sortie du bois visite de l'ancienne carrière de Barjac et de la carrière romaine.

Nous changeons de département pour découvrir « La Baume de Ronze » site naturel très impressionnant situé en Ardèche. Ensuite direction le hameau de Massargues où nous attend un producteur pour nous parler de ses produits transformés (tapenade, huile d'olives, confitures, vin) fabriqués à partir de fruits et légumes de sa production.

L'association s'occupe du repas pris à la ferme dans une ancienne bâtisse ou à l'extérieur suivant le temps. La participation financière sera de 13€.

Retour vers Barjac par l'ancien lavoir du hameau.

Nombre de participants maximum acceptés : 25

Kilométrage du circuit : **13 km** Dénivelé : 200m

Retour prévu à 17h.

Accompagnateurs : Michel Sarrazin et Marlène Viguié, Association R.P.O.



Senteurs et couleurs de la garrigue

Dimanche 11 mai

Accueil à 9h15 devant la mairie de **Deaux**



Le « poumon vert » de Deaux nous invite à la découverte des arbres, de ses bois et des plantes poussant communément le long de ses sentiers. La nature printanière nous offre sa palette de couleurs dans le cadre des fleurs que nous rencontrerons ; nous apprendrons à les reconnaître, sentirons leurs parfums. Les amateurs les fixeront sur la pellicule et nous écouterons les arbres raconter leur histoire. Un trufficulteur nous parlera de la truffe et nous reviendrons par les ruelles du village vers les 16 heures pour une collation.

Repas tiré du sac. L'association portera les sacs au lieu du pique nique en voiture.

Nombre de participants maximum acceptés : 25

Kilométrage : **13,5 km** Faible dénivelé - Randonnée facile.

Durée uniquement de la randonnée : 3h 30 Retour vers 16h

Animaux acceptés

Accompagnateurs : Yves Tafforin et Madeleine Benoit, Association ADEAUXMINO

Autour de Mialet

Mardi 17 juin

Accueil à 8h30 au **Foyer Montplaisir de Mialet** ou sera servi un café.

Départ 9h pour une balade de 2h30 à 3h maxi, autour de Mialet.

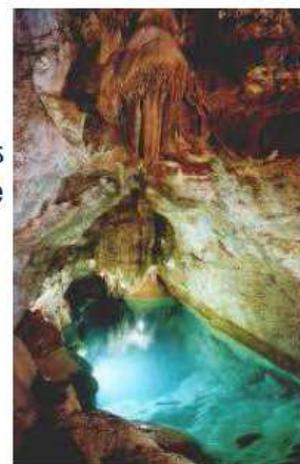
En partant par le ruisseau de Roquefeuille nous monterons au hameau des Puechs pour redescendre par le hameau de La Baumelle direction Luziers dans les forêts de chênes verts.

Arrivée prévue vers 12h au camping de la Rouquette à Mialet ou sera servi un buffet froid préparé par **Francis**, le gérant du point multiservice pour 10€ tout compris !

A 15h visite des grottes de Trabuc offert par le foyer rural de Mialet

Nombre de participants maximum acceptés : 25

Kilométrage : **10 km** Dénivelé de 250m Retour vers 16h30



Accompagnateurs : Bernard Boyer et Henri Marion
Foyer Rural de Mialet

Lettre de saison Estézargues Printemps 2014

Bibliothèque municipale

Place de la mairie
Prêt de livres et de DVD

Mémo



Infirmiers

Cédric PUIROUX
Isabelle JACQUET **09 80 80 30 30**

Crèche Halte Garderie

« Galopins, Galopines »

Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 11 27**

OSTÉOPATHE



Ostéopathe

Annik DEZEUZE
6 Traverse du Donjon
Tél: **06 46 72 15 42**

Ecole Maternelle et Primaire

« LE ROBINIER »

Place de la Mairie
Tél : **04 66 57 35 70**

ABRAHAM Nettoyages
83 Chemin de la Rascasse
Tél: 06.09.54.90.62

Expert-comptable

Françoise RICOUX
30 rue Basse-Carrière
Tél: **04-66-72-81-94**



MEDVED Père et Fils
SARL
Tous travaux d'électricité
2 rue du docteur Dibon
04-66-57-00-61

Numéro d'URGENCE :

112

Centre Antipoison :

04 91 75 25 25

Enfants Maltraités :

119

Enfants Disparus:

116 000 pour accompagner les familles

Gendarmerie d'Aramon :

04 66 57 03 53

Accueil du public en jour pair à ARAMON
et jour impair à MONTFRIN

Police Intercommunale :

06 37 65 44 27

Violence Conjugale :

3919.

Permanence téléphonique
de « Violence Conjugale
Femmes Info Service »
du lundi au samedi de
8h à 22h, les jours fé-
riés : 10 h à 20 h.

Assistance Sociale DDSS :

Centre médico-social de Villeneuve les Avignon.
Uniquement sur Rendez-vous au **04 90 25 46 68**

Direction Départementale de l'Équipement

Subdivision de Villeneuve les Avignon
32 Bd De Lattre de Tassigny
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : **04 90 15 11 80**

CAF du Gard

321 rue Maurice Schumann
30922 NIMES CEDEX 9
Tel: **0810 25 30 10**

EDF : 2 rue de Verdun—30000 Nîmes

Tel : **0810 030 810.**

En cas de panne : **0 810 333 030**

Centre Médico-Psychologique

27, Bd Maréchal Joffre 30300 Beaucaire
Tel : **04 66 59 48 48.** Vous ressentez le besoin
de parler...ou d'un conseil... ? Un accueil in-
firmier en permanence, une aide psychologique
ou psychiatrique sur rendez-vous.

Pôle Emploi : 39 49

SAUR (eau & assainissement) :

18 av Gabriel Péri
30400 Villeneuve les Avignon
Tel : **0 810 812 676**

CPAM,

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 36 46

Comment calculer sa retraite?

Simulateur MAREL sur internet
www.marel.fr

Lettre de saison Estézargues Printemps 2014



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Fax : 04.66.57.10.80

Courriel :

estezargues.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h

14h00 – 17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h

Fermé l'après-midi

Le jeudi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Le vendredi :

Fermé au public le matin

14h00 – 17h30

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h

et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler

Madame Martine LAGUERIE, Maire,

au 06 09 81 34 77

ou Monsieur Bernard MAGGI,

1er adjoint au 06-22-48-73-82

ou Monsieur Didier CATUOGNO,

2ème adjoint au 06-15-65-74-28

Permanences mensuelles

de Monsieur Gérard BLANC,

Conseiller Général du Canton d'ARAMON :

La date de permanence est affichée en Mairie quelques jours avant sa venue, en principe le **jeudi matin** à 9 h15.

AGENDA

8 mai à 11h15 : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

18 mai : Vide Grenier de l'APE sur le parking de la crèche

25 mai : Elections européennes

21 juin : Fête de l'Ecole « Le Robinier »



Directeur de publication:

Martine LAGUERIE

Rédaction / Réalisation:

Didier CATUOGNO



Papier recyclé

Photographies : APE, Didier Catuogno

Impressions en mairie: 250 exemplaires